

RAPPORT ANNUEL

2018 À 2020



centre de formulations
pédiatriques
de la famille Rosalind et Morris Goodman
du CHU Sainte-Justine



The Rosalind & Morris Goodman Family
pediatric formulations
centre
of the CHU Sainte-Justine

MESSAGE À NOS LECTEURS

Depuis notre dernier rapport annuel, publié en 2018, nous avons revisité notre modèle d'affaires, obtenu du financement et continué de collaborer avec des intervenants clés pour améliorer l'accès aux formulations pédiatriques.

Un certain nombre de médicaments figurant sur notre liste dite prioritaire ont été approuvés et quelques-uns d'entre eux sont même remboursés par les régimes provinciaux. Nous travaillons actuellement sur un projet pilote avec un noyau d'intervenants, dont Santé Canada, des organismes responsables du remboursement et des acteurs de l'industrie, afin d'obtenir une autorisation de mise en marché et le remboursement de l'un des médicaments de notre liste prioritaire. En nous appuyant sur l'un des [documents de principes que nous avons publiés en 2019](#), nous continuons de préconiser la mise en œuvre d'un « Cadre pédiatrique » canadien conjointement avec d'autres parties prenantes. Dans cet esprit, nous préparons un résumé de la réglementation pédiatrique en vigueur à l'échelle mondiale et nous soumettrons ce document non seulement à des fins de publication, mais également à Santé Canada dans l'espoir que le ministère envisagera d'incorporer la « règle pédiatrique » au sein de sa réforme de la réglementation en cours.

Nous continuons de collaborer avec des parties prenantes clés pour accroître la sensibilisation aux formulations pédiatriques au Canada. En décembre 2019, nous avons participé au Congrès annuel du *Maternal Infant Child and Youth Research Network* (MICYRN), nous avons pris part au Congrès annuel de Santé des enfants Canada et, au début de février 2020, nous avons organisé et animé un

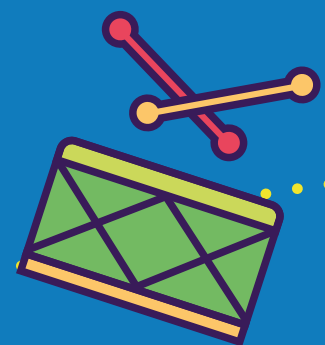
atelier pour discuter d'un projet pilote avec des intervenants clés. En outre, en février 2020, nous avons participé aux célébrations visant à souligner les cent ans de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en présentant une table ronde intitulée « [Médicaments et pédiatrie : besoins non comblés](#) » dans le cadre d'une des séances plénières. Nous étions ravis de participer à cet événement phare pour la Faculté de pharmacie.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, nous avons réussi à obtenir du financement auprès de diverses sources pour les prochaines années. Nous tenons à remercier la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman ainsi que la Fondation CHU Sainte-Justine pour leur soutien et leur dévouement envers cette importante cause.

En conclusion, nos efforts, de concert avec ceux des principales parties prenantes, ont contribué à offrir un accès à des formulations médicamenteuses adaptées pour les jeunes patients canadiens. Nous vous invitons à visiter notre site Web, à partager ce rapport annuel avec vos collègues et amis, ainsi qu'à nous suivre sur les réseaux sociaux afin de demeurer à l'affût de nos dernières actualités.

Nous vous souhaitons, à vos collègues, aux membres de votre famille et à vous-même, de demeurer en santé et en sécurité pendant la pandémie.

L'équipe du Centre de formulations pédiatriques Goodman



Aperçu des réalisations et des apprentissages du Centre de formulations pédiatriques Goodman (CFPG)

Réalisations

Le CFPG a travaillé avec un partenaire de l'industrie pour soutenir les efforts visant à rendre deux médicaments pédiatriques accessibles aux enfants canadiens dans une formulation adaptée pour eux : l'amlodipine (un médicament pour traiter l'hypertension) et le lévétiracétam (un médicament pour traiter les crises épileptiques).

En plus du don offert par la Fondation CHU Sainte-Justine, un deuxième don de la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman a été versé en soutien au Centre.

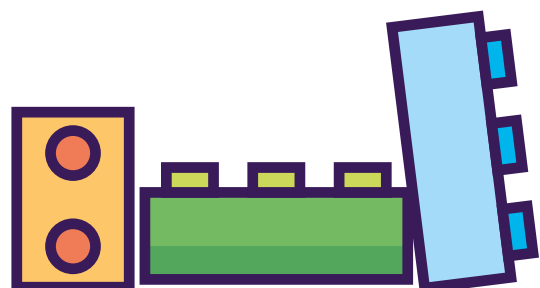
De concert avec des parties prenantes clés, le CFPG a mis au point un modèle inverse adaptatif axé sur le patient dans le cadre d'un atelier en personne qui a eu lieu au CHU Sainte-Justine en février 2020. Les participants de cet atelier, issus de divers secteurs de l'industrie des soins de santé au Canada, ont décidé de mettre ce modèle à l'essai avec un médicament précis qui est indispensable en pédiatrie. Cette collaboration, entre tous les principaux décideurs du processus d'approbation et d'accès aux médicaments et des acteurs de l'industrie, est une première en son genre dans le domaine de la pédiatrie.

En 2019, le CFPG, reconnu pour ses innovations, ses recherches et ses objectifs, a été pleinement intégré au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine.

La même année, le CFPG a animé une table ronde dans le cadre du Congrès annuel de Santé des enfants Canada avec les principaux intervenants impliqués dans le développement, l'approbation, le remboursement et la commercialisation des médicaments au Canada.

Toujours en 2019, grâce aux efforts du CFPG, la nouvelle réglementation de Santé Canada permettra une évaluation prioritaire des nouvelles formulations pédiatriques de médicaments.

Le CFPG poursuit ses activités de sensibilisation et appuie la réforme de la réglementation de Santé Canada afin qu'un plus grand nombre de critères pour la pédiatrie y soit introduit.



Ce que nous avons appris depuis la création du Centre

Le CFPG a confirmé, à l'aide de cas réels, la complexité de l'approbation et de l'accès aux formulations pédiatriques au Canada, notamment le manque d'harmonisation entre les différents processus.

Le modèle collaboratif de rémunération à l'acte initialement offert par le CFPG a permis de mettre en évidence, à l'aide de cas réels, les multiples défis associés à l'accès aux formulations pédiatriques au Canada; cependant, il était difficile de fournir ces services compte tenu de nos ressources limitées. La satisfaction de nos partenaires à l'égard des services fournis était généralement élevée.



Prochaines étapes

- **Diriger le projet pilote** en utilisant le modèle inverse adaptatif pour mieux comprendre les défis dans le but de mettre au point un modèle novateur et durable pour toutes les parties prenantes (soit une solution avantageuse pour tous) qui se traduira par une approbation accélérée des formulations pédiatriques pour les anciens et les nouveaux médicaments.
- **Maintenir et élargir le bassin de parties prenantes** mobilisées à l'interne et à l'externe et tendre la main aux enfants et à leurs parents.
- **Continuer de diriger les efforts de sensibilisation** de concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec les principales parties prenantes.
- **Élaborer un programme de recherche avec le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine** dont l'objectif est de développer, en partenariat avec l'industrie, des formulations pédiatriques novatrices pour des médicaments dont le brevet est arrivé à échéance.
- **Continuer de collaborer avec l'industrie** pour commercialiser des formulations pédiatriques qui figurent sur la liste des médicaments prioritaires du CFPG.

Le Centre de formulations pédiatriques Goodman

Qui sommes-nous?

Le Centre de formulations pédiatriques Goodman(CFPG) du CHU Sainte-Justine s'engage à améliorer l'accès à des médicaments adaptés aux besoins des enfants en vue de veiller à l'efficacité, à la sécurité et à l'observance de ces traitements médicamenteux. Pour atteindre ces importants et ambitieux objectifs, nous avons uni nos efforts pour favoriser la collaboration de chercheurs, de pédiatres et de pharmaciens possédant l'expertise approfondie et la forte influence requises. Créé en 2016, le CFPG est un groupe au sein du CHU Sainte-Justine qui œuvre de manière non lucrative à l'accomplissement de sa mission.

Notre mission

Être la voix des enfants canadiens de tous âges afin d'améliorer l'accès aux médicaments adaptés à leurs besoins en mettant en place un environnement propice au développement et à la mise en marché de formulations pédiatriques. Afin d'assurer sa durabilité, le CFPG poursuit des travaux autour des objectifs suivants :

Défendre la cause avec d'autres parties prenantes en pédiatrie auprès des gouvernements fédéral et provinciaux;

Accroître la sensibilisation des fournisseurs de soins de santé et des associations pour les enfants et développer des collaborations, lorsque possible;

Collaborer avec l'industrie pour soutenir un meilleur accès aux formulations pédiatriques au Canada;

Augmenter l'ensemble des connaissances en ce qui a trait aux formulations pédiatriques et aux préparations magistrales.



Pourquoi un Centre de formulations pédiatriques au Canada?

Plusieurs médicaments utilisés chez les enfants n'existent pas sous une forme pharmaceutique adaptée à leurs besoins. Une grande partie des médicaments administrés par voie orale est destinée aux adultes sous forme de capsules ou de comprimés, lesquels ne permettent pas la flexibilité requise pour des enfants d'âges et de taille variés, allant des nouveau-nés jusqu'aux adolescents. De plus, la plupart des enfants de moins de 8 ans sont incapables d'avaler des pilules conçues pour les adultes. Ainsi, on doit souvent modifier les médicaments destinés aux adultes en vue de les administrer aux enfants à la dose souhaitée. Ils sont, à ce titre, utilisés « hors indication » et par conséquent la forme pour adultes est manipulée soit par un professionnel de la santé, tel un pharmacien, soit par les parents ou les aidants à la maison (p. ex., en broyant un comprimé et en le saupoudrant dans un liquide ou de la nourriture, comme de la compote de pommes). Ce dernier processus fait référence à la fabrication de « préparations magistrales », une pratique courante concernant les médicaments qui n'ont pas de

formulations adaptées aux besoins des jeunes patients. [Cliquez ici](#) pour visionner une courte vidéo sur la préparation magistrale. Puisque les médicaments utilisés de cette façon n'ont pas été approuvés par le processus rigoureux de Santé Canada, nous ne connaissons pas toujours les caractéristiques du médicament. En conséquence, il est parfois difficile de savoir la quantité exacte de médicament absorbée. En outre, les aliments (p. ex., compote de pommes, jus ou yogourt) utilisés pour administrer les préparations magistrales ou pour masquer le mauvais goût de certaines formulations peuvent avoir une incidence sur l'absorption du médicament. Nous nous efforçons de contribuer à rendre accessibles des produits pédiatriques pratiques et de haute qualité qui sont adaptés aux besoins des enfants. Il s'agit d'une visée importante, car la formulation peut faire la différence entre le succès ou l'échec d'un traitement médicamenteux et prévenir la survenue d'effets indésirables.



OBJECTIFS DU CENTRE

1

Faciliter le développement et l'autorisation de mise en marché de formulations médicamenteuses pour enfants sécuritaires et efficaces en :

- faisant la promotion d'une approche axée sur la recherche en ce qui concerne le développement de formulations;
- faisant en sorte que les milieux clinique et réglementaire favorisent le développement de formulations pédiatriques;
- contribuant à la découverte de mesures incitatives susceptibles de stimuler et de favoriser le développement de formulations pédiatriques;
- cernant les obstacles et les défis inhérents au processus de développement de médicaments ou attribuables au contexte réglementaire et en agissant à titre d'acteur de changement;
- soutenant la mise en place de traitements abordables destinés aux enfants.

2

Favoriser l'innocuité des médicaments administrés aux enfants en :

- standardisant les principales préparations magistrales au Québec en vue d'étendre la portée de cette initiative à l'échelle du Canada en collaborant avec d'autres groupes aux quatre coins du pays.

Ces objectifs cadrent avec un rapport publié par le Conseil des académies canadiennes, soit « [Améliorer les médicaments pour enfants au Canada](#) ». De plus, notre mandat appuie l'égalité d'accès aux médicaments pédiatriques partout au pays, ce qui est conforme à un récent [rapport](#) des organismes de santé pancanadiens qui stipule que l'égalité est un attribut important de notre système de soins de santé.

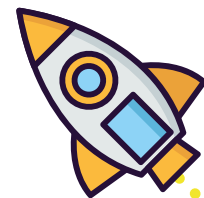


SERVICES DU CENTRE

Le Centre offre les services collaboratifs suivants selon le principe de « rémunération à l'acte », notamment :

- Expertise clinique, pharmacologique et réglementaire;
- Préparation de rapports pour aider à clarifier les processus de réglementation et de remboursement;
- Services de consultation (clinique, affaires, réglementaire et autres);
- Capacité de recherche grâce à un service d'études cliniques au sein duquel travaille un personnel qualifié en pédiatrie;
- Expertise en matière de conception et de réalisation d'études sur l'efficacité et la sécurité, ainsi que sur la pharmacocinétique chez les enfants;
- Contribution aux activités de sensibilisation aux échelles provinciale, fédérale et internationale.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2018 À 2020



Politiques et mobilisation des intervenants :

Au cours des deux dernières années, le CFPG a offert son soutien aux différents efforts de sensibilisation faits auprès des organismes de réglementation et de remboursement et a continué d'harmoniser ses pratiques avec celles des principaux groupes et associations pédiatriques du Canada.

Santé Canada

Depuis janvier 2018, dans la foulée de consultations, le CFPG a rédigé huit (8) lettres de plaidoyer avec d'autres organisations spécialisées dans la pédiatrie, demandant l'inclusion de règlements réservés à la pédiatrie, notamment en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Recours aux décisions provenant de l'étranger (février 2018)
- [Examen accéléré](#) (mai 2019)
- Barème des droits exigibles (janvier 2018, août 2018)
- Consultation sur la modernisation de la réglementation (septembre 2019)
- Régime d'assurance médicaments (septembre 2018 et décembre 2018)
- Réglementation [agile](#) (septembre 2019)
- Arrêté d'urgence sur les essais cliniques en lien avec la COVID-19 (mai 2020)
- Lettre en faveur de la prise en compte d'éléments spécifiques à la pédiatrie dans le cadre de la réforme du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) (août 2020).

Les lettres de plaidoyer et les consultations ci-dessus ont abouti à deux grands résultats : Premièrement, les éléments spécifiques à la pédiatrie ont été pris en compte dans les trois ébauches de lignes directrices suivantes :

- Ligne directrice sur l'examen accéléré
- Ligne directrice sur le recours aux décisions provenant de l'étranger
- Ligne directrice sur la réglementation agile

Deuxièmement, puisque Santé Canada entreprend actuellement une réforme réglementaire, la prise en compte d'éléments spécifiques à la pédiatrie est envisagée, comme l'instauration d'un « Cadre pédiatrique » au Canada (voir ci-dessous).

Dans le rapport annuel 2019 de Santé Canada, publié en septembre 2020, l'importance des formulations pédiatriques est soulignée par la Dre Supriya Sharma, conseillère médicale en chef, chez Santé Canada.

« Le système de santé évolue lui aussi. En 2019 notamment, nous avons approuvé plusieurs nouvelles formulations pédiatriques pour nos jeunes Canadiens, qui sont souvent les plus vulnérables. Grâce à ces formulations, les professionnels de la santé ne dépendent plus de la pratique de longue date qui consiste à utiliser des médicaments approuvés pour les adultes. »

Organismes responsables du remboursement

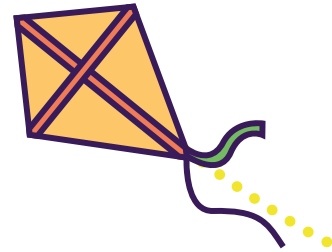
En complicité avec ses partenaires, le Centre préconise une plus grande harmonisation avec les décisions de Santé Canada en fournissant des exemples de cas afin d'illustrer les défis associés aux médicaments et aux formulations pédiatriques. En octobre 2019, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a reconnu le document de principes rédigé sous l'initiative du CFPG et de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) en y faisant référence dans l'une de ses recommandations par rapport aux inscriptions à la liste des médicaments. En outre, le CFPG a multiplié ses interactions au sujet des médicaments et ses formulations pédiatriques avec l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS).

Ministre fédérale de la Santé

Dans une [lettre](#), la ministre fédérale de la Santé a reconnu la nécessité d'améliorer l'accessibilité des formulations pédiatriques au Canada.

Participation à une séance plénière pour souligner le centenaire de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

Dre Catherine Litalien, directrice médicale et scientifique du CFPG, a fait une présentation dans le cadre d'une des séances plénières organisées par la Faculté de pharmacie pour souligner ses cent ans d'histoire. Dr Jean-Marie Leclerc, directeur exécutif du CFPG, a participé à une séance à titre de panéliste aux côtés de nombreuses parties prenantes clés de l'industrie des soins de santé. L'événement s'est conclu par une présentation du Dr Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, invité d'honneur à cette occasion.



Leadership en matière de plaidoyer au sein de la communauté des soins pédiatriques grâce à la rédaction de deux documents de principes portant sur la réglementation

En collaboration avec la Société canadienne de pédiatrie (SCP), nous avons rédigé un document de principes axé sur les changements nécessaires aux échelles provinciale et fédérale pour améliorer l'accès aux médicaments et formulations pédiatriques. [Le document de principes](#) a reçu l'appui de 17 associations au pays et a récemment été cité par l'INESSS dans le cadre de sa recommandation pour le remboursement d'une solution orale de glycopyrrolate.

L'un des principaux changements proposés dans ce document de principes concerne l'instauration d'un cadre pédiatrique canadien qui permettrait à Santé Canada d'exiger la présentation de données pédiatriques dans la monographie du produit lorsque celui-ci peut être utilisé chez des enfants.



Dans la foulée des discussions du gouvernement fédéral par rapport à la mise au point d'un programme national d'assurance médicaments, le CFPG a également participé à la rédaction [d'un article portant sur un possible régime national d'assurance médicaments](#) du point de vue de la pédiatrie.



Sensibilisation accrue aux défis que présentent les formulations pédiatriques auprès des principales parties prenantes

Le CFPG a noué des liens étroits avec d'autres groupes de soutien pédiatrique, notamment : la Société canadienne de pédiatrie, le Hospital for Sick Children (SickKids), les réseaux KidsCan et MICRYN, l'organisme Santé des enfants Canada, les Directeurs de pédiatrie du Canada et le groupe C4T (Canadian Childhood Cannabinoid Clinical Trials).

En février 2020, le CFPG a animé un atelier avec le Dr Michael Rieder, titulaire de la chaire GSK-IRSC en pharmacologie clinique pédiatrique à l'Université Western, afin de travailler sur un projet pilote avec les principaux acteurs impliqués dans les processus de commercialisation et d'accès au marché tels que des représentants des domaines de fabrication, de réglementation, du remboursement, et de l'inscription aux listes de médicaments). Plus de vingt représentants y ont participé. Un résumé de l'atelier est accessible [ici](#). Un groupe de travail composé de certains de ces participants a été mandaté de mettre sur pied ce projet pilote. Toutefois, avec la pandémie de COVID-19 ayant détourné l'attention de nombreux membres de l'équipe principale, le projet pilote a été temporairement suspendu, mais devrait reprendre à l'automne 2020.

Soutien à des partenaires dans le cadre de demandes présentées à Santé Canada

Deux demandes pour des formulations pédiatriques indispensables qui figuraient sur la liste de médicaments prioritaires du CFPG ont été soumises par l'un des partenaires du Centre en 2017 et 2018. Ces demandes ont été approuvées par Santé Canada et les

formulations ont récemment été lancées sur le marché canadien. Veuillez cliquer sur les liens suivants pour consulter les communiqués : [amlodipine](#) et [lévétiracétam](#).

Nous avons accompagné deux entreprises internationales dans leurs démarches auprès de Santé Canada afin d'obtenir des conseils en matière de procédure de soumission réglementaire. À cette occasion, le CFPG a mis à profit son expertise clinique, pharmaceutique et des patients, ce qui a permis de clarifier la voie réglementaire à adopter pour ces entreprises.

Pourcentage des ordonnances actives qui nécessitent une préparation magistrale

Bien que la préparation magistrale soit une pratique courante en pédiatrie, l'importance que revêt ce problème pour un centre de soins pédiatriques n'est pas bien définie.

L'objectif principal de l'étude transversale menée au courant de l'été 2020 consistait à déterminer le pourcentage d'ordonnances actives qui nécessitent une préparation magistrale administrée par voie entérale comparativement aux ordonnances actives de médicaments généraux administrés au courant d'une journée à des patients âgés de 0 à 18 ans hospitalisés au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine). Les objectifs secondaires consistaient à déterminer le pourcentage de patients hospitalisés qui avaient reçu au moins une ordonnance pour une formulation nécessitant une préparation magistrale et à cerner les caractéristiques des patients ainsi que celles de leurs médicaments.

Les résultats de l'étude seront disponibles à l'automne 2020 et seront publiés ultérieurement.

La collecte de données a été effectuée par une étudiante en première année de médecine grâce à une subvention offerte dans le cadre du programme d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants de BioTalent. Ce programme a subventionné 75 % du salaire de l'étudiante en question pendant 16 semaines.

PARTICIPATION À DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Depuis janvier 2018, en plus des deux documents de principes susmentionnés, le CFPG a participé à la rédaction d'un certain nombre d'articles ou d'affiches scientifiques.

Litalien, C., Autmizguine, J., Carli, A., Giroux, D., Lebel, D., Leclerc, J.-M., Théorêt, Y., Gilpin, A. et Bérubé, S. **Providing Suitable Pediatric Formulations for Canadian Children: A Call for Action.** *Can J Hosp Pharm.* Vol. 73, n° 4 (2020), p. 247-256

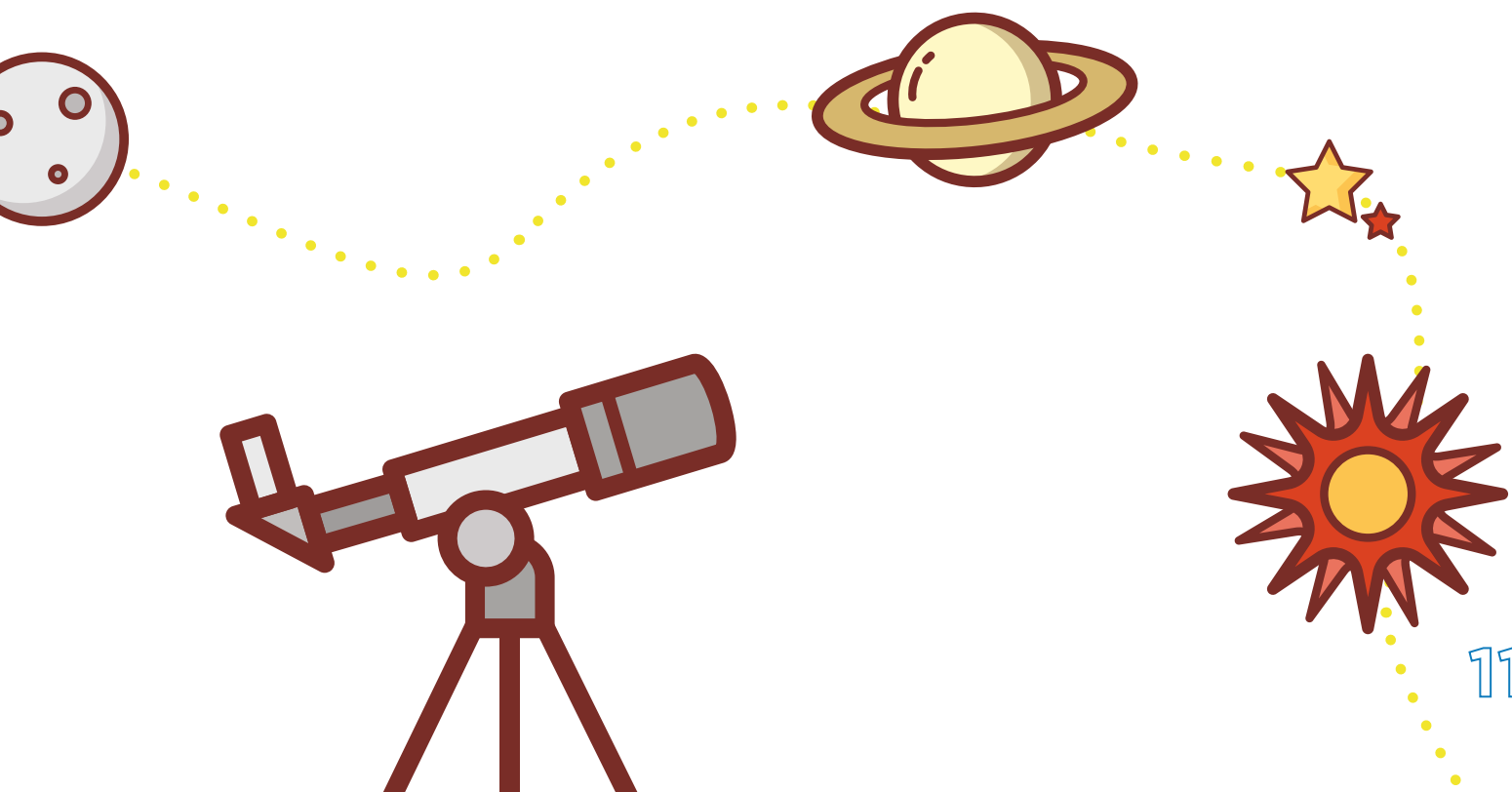
Preeya, R., Duffett, M., Mazer-Amirshahi, M., Patel, A., Gilpin, A., Litalien, C., Chan, A.K., van den Anker, J., Lacaze-Masmonteil, T., Samiee-Zafarghandy, S. **Pediatric drug data in Canadian drug monographs: a descriptive analysis.** *CMAJ OPEN.* Vol 8, n° 3 (juillet 2020), E529. [Accessible ici.](#)

Sushko, K., Litalien, C., Gilpin, A., Mazar-Amirshahi, M., Chan, AK., van den Anker, J., Lacaze-Masmonteil, T., Samiee-Zafarghandy, S. **Topical Nitroglycerin Ointment as Salvage Therapy for Peripheral Tissue Ischemia in Neonates Infants: a Systematic Review.** Soumis en mai 2020 au *Canadian Medical Association Journal (CMAJ).*

Huntsman, R.J, Kelly, L.E., Alcorn, J., Appendino, P., Bélanger, R.E., Corley, S., Crooks, B., Finkelstein, Y., Gilpin, A., Lewis, E., Jacobs-Levin, J., Litalien, C., Meier, S., Moore-Hepburn, C I, Oberlander, T., Rassekh, R., Repetski, A.E., Rieder, M., Shackelford, A., Siden, H., Siefert, B., Szafron, M., 't Jong, G. W., Vaillancourt, R. **Improving the Canadian Medical Cannabis Regulations to better serve paediatric patients.** Soumis en septembre 2020 au *Canadian Medical Association Journal (CMAJ).*

Gilpin, A., Bérubé, S., Leclerc, J.-M., Litalien, C. **An Urgent Need for Canada to Have Access to Commercial Pediatric Formulations: Children Deserve the Same Standards as Adults.** Eupfi 2019.

Landry, E. K., Gilpin, A., Bérubé, S., Lebel, D., Litalien, C. **Age-Appropriate Formulations at Any Cost? A Canadian Case Example.** Eupfi 2020.



Obtention de financement philanthropique pour le CFPG

Grâce au généreux soutien de la Fondation CHU Sainte-Justine et au respect de l'engagement de financement de la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman, le CFPG dispose désormais d'un financement qui lui permettra de remplir son mandat au courant des prochaines années.

Ce qui nous attend en 2020-2021

Deux demandes pour des formulations Le CFPG a profité de la pandémie de COVID-19 pour rédiger des publications, dont certaines en collaboration avec d'autres parties prenantes. Nous avons également cerné sept études clés que nous entreprendrons au cours des prochaines années afin de fournir de plus amples données sur les formulations pédiatriques et les préparations magistrales au Canada. Depuis mars 2020, nous avons amorcé l'une de ces études (décrite ci-dessus) dont l'objectif consiste à évaluer le pourcentage de médicaments nécessitant une préparation magistrale qui sont prescrits aux enfants hospitalisés au CHU Sainte-Justine sur deux jours choisis au hasard (été et hiver 2019-2020). Notre équipe continuera de collaborer dans le cadre d'études et d'en diriger d'autres afin de générer plus de renseignements qui permettront d'informer les intervenants des conséquences associées à l'absence de formulations adaptées aux enfants au Canada.

En collaboration avec des groupes d'intérêts pédiatriques partout au Canada, le CFPG poursuivra ses efforts de sensibilisation afin d'améliorer l'accès aux médicaments pédiatriques. Avec cet objectif en tête, le Centre appuiera l'élaboration d'un cadre pédiatrique par Santé Canada et rédigera un rapport comparant la situation du pays à celle d'autres territoires pour soutenir la mise en œuvre d'une « règle pédiatrique » applicable à l'échelle nationale.

Le CFPG travaillera avec l'équipe principale, dont les membres travaillent dans divers domaines, à l'avancement de son projet pilote au cours de 2020-2021. En prenant en exemple un médicament particulier, nous collaborerons avec les principales parties prenantes afin de déterminer les aspects qui ne sont pas suffisamment clairs ou qui sont inutilement complexes pour l'approbation réglementaire, le remboursement et la commercialisation. L'équipe principale est composée de personnes travaillant pour le compte du CFPG, de Santé Canada, de l'INESSS, d'entreprises offrant des médicaments génériques et de marque et de plusieurs associations clés.





REMERCIEMENTS

Le CFPG tient à remercier tout particulièrement le CHU Sainte-Justine pour son précieux apport en nature qui s'est révélé indispensable au bon déroulement des activités du Centre. Nous remercions la Fondation CHU Sainte-Justine et la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman pour leur soutien, ainsi que Frédérique Pelletier-Morin pour la conception graphique du présent rapport annuel. Nous avons la chance de pouvoir compter sur les conseils, le soutien et l'expertise en nature de nombreuses personnes touchées par notre mission. Nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui sans leur appui.

PERSONNE-RESSOURCE

Andrea Gilpin, directrice générale

Tél. : 514 465-2114

Site Web : cfpgcanada.com / gpfccanada.com



MERCI

centre de formulations
pédiatriques
de la famille Rosalind et Morris Goodman
du CHU Sainte-Justine



The Rosalind & Morris Goodman Family
pediatric formulations
centre
of the CHU Sainte-Justine